

# le bulletin municipal de Vaulnaveys-le-Haut

- **mot du Maire**  
page 2
- **diaporama**  
pages 3 > 6
- **les décisions  
du conseil**  
pages 7 > 11
- **dossier : Enfance,  
ça déménage !**  
pages 12 > 15
- **vie de la commune**  
pages 16 > 20
- **chez nos voisins**  
page 21
- **tribunes**  
pages 22 et 23
- **vie des associations**  
pages 24 > 29
- **info pratique, carnet**  
pages 30, 31
- **agenda**  
page 32



**bulletin N°76**  
**Octobre 2016**

## *La Mairie*

**Jours et horaires  
d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05  
Fax. 04 76 89 10 85  
[mairie@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:mairie@vaulnaveys-le-haut.fr)  
[www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)



● **Dossier  
Enfance,  
ça déménage !**  
pages 12 > 15



J'espère que vous avez tous passé un bel été et que vos vacances ont été synonymes de repos.

Cette période a malheureusement été marquée par des évènements tragiques puisque notre pays a encore été endeuillé le 14 juillet dernier à Nice sur la promenade des Anglais, puis deux semaines plus tard avec l'assassinat du Père Hamel. L'ensemble du conseil municipal et moi-même avons une pensée pour tous les proches des victimes de ces attentats.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous avons dû en un temps record, moins de 2 mois, bâtir une école maternelle à base de locaux modulaires : le 6 juillet l'emplacement n'était encore qu'un terrain nu et le 1er septembre presque 120 enfants faisaient leur rentrée dans une école prête à les accueillir. C'est pourquoi je tiens à féliciter tous nos agents, que ce soit les services techniques ou les agents des services périscolaires, les équipes enseignantes, et tous les élus impliqués dans ce projet. Grâce à ce travail collectif, aux efforts de chacun nous avons pu réussir ce challenge et permettre à nos enfants de rentrer dans de bonnes conditions.

Quant au projet autour du groupe scolaire vous avez pu voir les travaux démarrer et la grue s'activer pour construire la future structure petite enfance. Son ouverture est prévue à la rentrée scolaire 2017/2018.

Notre travail sur la sécurisation continue avec cet automne, deux principaux axes de développement.

Le premier est la poursuite de notre politique sur les déplacements doux, destinés aux piétons, vélos, poussettes, enfants, personnes âgées. Une

réflexion globale sur le secteur d'Uriage a été menée avec une attention particulière portée à la circulation dans les contre-allées.

Nous allons aussi procéder à l'installation de deux nouveaux radars pédagogiques.

Le deuxième axe porte sur la réduction des risques naturels, une autre de nos préoccupations majeures. Nous venons de réaliser en amont du village des ouvrages permettant de limiter les risques de crues et de restaurer les capacités d'écoulement du Vernon.

La première tranche de l'opération des Terrasses du golf à Uriage est terminée et les habitants du bâtiment social prennent progressivement possession des lieux. Je suis ravi que des jeunes et des familles de notre commune aient pu se voir attribuer ces logements. Le nombre de demandes étant très important, nous n'avons pu malheureusement toutes les satisfaire. Cela renforce notre détermination d'accompagner la production de logements sociaux sur notre commune. Très prochainement, une opération de huit logements sociaux « labellisés seniors », logements adaptés aux personnes âgées, va démarrer dans le secteur d'Uriage.

Bien d'autres actions sont menées et vous allez pouvoir les découvrir en feuilletant ce bulletin municipal.

Je vous invite également à consulter l'agenda pour ne pas manquer les deux temps forts à venir : la 2<sup>e</sup> édition du téléthon le 2 décembre et le traditionnel marché de Noël le 9 décembre. Je vous y donne rendez-vous et serai heureux de vous y rencontrer. Dans cette attente, je vous souhaite un très bel automne.

**Jean-Yves Porta**

# diaporama

Samedi 25 juin

## Les Feux de la Saint-Jean aux couleurs du Portugal

Entre tradition et innovation, les Feux de la Saint-Jean 2016 ont accueilli un large public : tradition tout d'abord, avec le concours de pétanque mené de main de maître par Philippe Pellon et brillamment remporté par les frères Villeton, habitants de la commune.

Innovation ensuite avec l'envie de s'ouvrir aux cultures voisines et d'abolir pour quelques heures les frontières. Qui dit fête de l'été dit fête du soleil... C'est donc tout naturellement vers le Portugal que se sont tournés les membres du Comité des Fêtes et la mairie, co-organisateurs de la journée, pour offrir au public un voyage culturel haut en couleurs. Ainsi, le repas, évidemment portugais, a ravi les 150 convives rassemblés sous les chapiteaux. Mais c'est incontestablement le groupe folklorique des Portugais de Saint-Martin d'Hères qui a enchanté le public venu en nombre. Les quelques 40 danseurs et musiciens de la « Mocidade do verde minho » ont littéralement embrasé le champ de foire avec une générosité et un enthousiasme contagieux.

Enfin, la soirée s'est terminée sous les accents rock, "blues and soul" du groupe local « Bluestation » venu allumer le feu vers 22h30 avec la voix inoubliable de son chanteur Rebel J.H.

**Vous organisez un événement sur la commune** et vous souhaitez voir celui-ci relayé dans les pages Diaporama du prochain bulletin municipal ? Faites-vous connaître auprès du service communication et votre événement fera peut-être partie du retour en images de la parution de janvier !  
**En savoir +**  
[communication@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:communication@vaulnaveys-le-haut.fr)



*Samedi 3 septembre*

## *Les associations ont fait leur rentrée !*

Comme tous les ans, le weekend suivant la rentrée des classes est réservé à la reprise de l'activité associative et c'est autour du forum des associations regroupant de très nombreuses activités que s'est organisée cette journée du 3 septembre.

Forts du succès de l'an passé, les élus ont souhaité réitérer le rendez-vous avec les bénévoles actifs de la commune et quatre-vingts personnes environ se sont ainsi retrouvées avant le forum devant un buffet froid offert par la municipalité. Ce moment d'échanges et de convivialité apprécié de tous a permis également à Jean-Yves Porta, Maire, de saluer les efforts des nombreux acteurs associatifs de la commune.

Le forum a ensuite ouvert ses portes à un large public de 14h à 18h. Outre les activités habituelles, les Vaulnaviards pourront désormais goûter aux plaisirs de la zumba et du Pilates, et les plus jeunes pourront s'initier aux

joies du judo. Les amateurs de BD, romans et autres ouvrages se sont donnés rendez-vous à la bibliothèque pour la « bibliobradie » au profit, comme chaque année, de l'ONG Bibliothèques sans frontières.

Enfin, le traditionnel pot de rentrée du maire a conclu la journée avec une sympathique innovation de la commission animation qui a souhaité mettre à l'honneur les Vaulnaviards ayant porté haut les couleurs de la commune cette saison. Le public a ainsi pu découvrir le talent et les performances de jeunes et éminents athlètes. Récompensés par Monsieur le Maire, c'est sous de chaleureux applaudis-

sements qu'ils ont pu, l'espace d'un instant, nous faire partager leurs passions : sports collectifs pour certains comme Noémie Desgranges et Malicia Margirier en handball et pour Coline Courtiade en « touch rugby » ; sports individuels pour d'autres comme les sœurs Taboulet en aviron, Léa Villard en saut en longueur, Paul Riché en ski alpin et Luna Licata en gymnastique. Force est de constater qu'une fois encore, le talent n'attend pas le nombre des années. Merci à cette jeunesse de nous bousculer, de nous éblouir et d'être venue ensoleiller par ses sourires ce samedi de rentrée associative.





Le repas des bénévoles



Discours du maire suivi du traditionnel pot de rentrée



La bibliobradirie a permis de reverser 241,50€ à l'ONG Bibliothèques sans Frontières.



Mise à l'honneur des sportifs Vaulnaviards



De gauche à droite : Isabelle Courant, adjointe en charge de la jeunesse et des sports, Elsa Taboulet, Clara Taboulet, Paul Riché, Coline Courtiade, Luna Licata, Léa Villard, Noémie Desgrange, Malicia Margirier et Jean-Yves Porta, Maire.

et le forum



**Dimanche 11 septembre**  
**La Fête de l'ESV a battu son plein**



Le début de saison a été lancé le 11 septembre avec la traditionnelle fête du rugby. A nouveau, ce rendez-vous annuel a été une belle réussite et l'ESV remercie l'ensemble des participants bénévoles, joueurs, éducateurs et supporters, venus très nombreux. Cette journée a été l'occasion de présenter toutes les catégories qui évolueront cette saison dans les championnats territoriaux et de les rassembler. Une belle manière de créer du lien entre générations !

**Dimanche 18 septembre**  
**Première manifestation des**  
**« ICA des Vaulnaveys »**



Le dimanche 18 septembre a eu lieu le premier événement organisé par l'association Les ICA (Indépendants, Commerçants, Artisans) des Vaulnaveys : un vide-grenier et une rencontre avec les ICA. Une vraie réussite malgré une météo défavorable. Le vide grenier a rassemblé 23 vendeurs et de nombreux visiteurs souvent venus de loin. Les vendeurs, contents de leur journée, ont dit qu'ils reviendraient l'an prochain ! Les ICA présents pour l'occasion ont pu faire découvrir leur métier respectif : découverte du bois, des énergies renouvelables, du travail du cuivre (plomberie), réalisation de sujets en pâte à sucre en direct, jeux informatiques pour les enfants, et quizz sous forme de Monopoly avec les 4 indépendantes présentes.

**Samedi 17 septembre | Le golf a accueilli**  
**son premier Uriage Drones Airshow**



Malgré une météo peu coopérative, qui n'a pas permis aux pilotes d'évoluer sur le parcours initial, curieux et aficionados étaient au rendez-vous pour partager un moment ludique et convivial !

Grâce aux intervenants, passionnés et passionnants, les visiteurs ont pu en apprendre davantage sur les drones, ces machines volantes issues des nouvelles technologies dont l'une des fonctions les plus connues est de prendre des images ou des vidéos vues d'en haut. Ceux qui le souhaitent ont même pu vivre l'expérience « de l'intérieur », notamment grâce au pilotage en immersion, baptisé FPV, procédé qui consiste à piloter un drone grâce à une caméra embarquée qui retransmet ses images au pilote en temps réel dans des lunettes vidéos.

Les pilotes chevronnés de l'équipe GreSquad sont tous des passionnés qui, s'ils sont de niveaux différents en termes de pilotage, forgent leurs connaissances par l'échange, le conseil et la pratique sur le terrain. Leur enthousiasme communicatif a largement contribué à faire de cet après-midi un moment de partage très apprécié des petits comme des grands.



**Dimanche 2 octobre**  
**4<sup>e</sup> traversée de Grenoble**

Plus de 200 véhicules de collections ont fait escale dimanche dans le parc d'Uriage. Les amateurs de belles voitures ont fait le déplacement et en ont pris plein les yeux !

# décisions du conseil

PERSONNEL

## Départ d'Evelyne Boulloud...



Après 19 ans passés au service de la commune, Evelyne Boulloud a choisi de faire valoir ses droits à la retraite.

Elle a travaillé principalement à l'école maternelle. Appréciée de tous, elle s'est occupée avec patience et discrétion des petits. Le Maire, Vérane Barnéoud (la directrice de l'école maternelle),

ses collègues, sa famille et de nombreux élus sont venus lui dire un au revoir chaleureux.

Jean-Yves Porta a fait un éloge de cet agent « discrète et efficace, ayant le sens du service public ». Ensuite, c'est avec beaucoup d'émotion que Vérane Barnéoud a retracé ces années passées à travailler avec Evelyne.

*De gauche à droite : Vérane Barnéoud, directrice de l'école maternelle, Evelyne Boulloud, Nathalie Salliquet, ATSEM, et Jean-Yves Porta, Maire*

PERSONNEL

## ...et de Daniel Goldschmid

Mercredi 21 septembre, il régnait une atmosphère festive dans la salle du conseil pour rendre hommage à Daniel Goldschmid, chargé de mission auprès du maire, qui avait décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée après 25 années de bons et loyaux services, comme le dit fort justement la formule consacrée et comme n'a pas manqué de le souligner Jean-Yves Porta, particulièrement ému de voir partir Daniel. Ce fonctionnaire exemplaire, véritable et précieuse mémoire de la mairie, a connu 4 mandatures, 3 maires, plus de 1 000 réunions et plus de 200 conseils municipaux.

« Daniel s'est fait un devoir, tout au long de sa carrière, d'honorer sa mission de service public. Bien que ne résidant pas dans la commune, il l'a assurée avec passion, toujours disponible quelle que soit l'heure, toujours à l'écoute des personnels et des élus, sans jamais porter de jugement sur les personnes, parfaitement exemplaire dans son devoir de réserve... » a insisté l' élu, en retraçant son parcours,

avant de lui souhaiter, au nom de tous les présents, une excellente retraite et de lui remettre, en présence de Jérôme Richard, maire honoraire, quelques cadeaux de la part de tous ceux qui ont apprécié ses qualités humaines et professionnelles durant toutes ces années au sein de notre collectivité.



*De droite à gauche : Jérôme Richard, maire honoraire, Jean-Yves Porta, maire en exercice, Daniel Goldschmid et sa compagne.*

## La carrière de Daniel

Après avoir travaillé dix ans au service des transports au Conseil général de l'Isère, Daniel Goldschmid est recruté à la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut le 1<sup>er</sup> décembre 1991, sur le grade d'attaché territorial 2<sup>e</sup> classe, en remplacement de Jean-Pierre Chambon.

Il exerce les fonctions de secrétaire général et

encadre une équipe de 17 agents tous services confondus.

Il est intégré sur le grade d'attaché territorial le 1<sup>er</sup> août 1993 et promu attaché principal le 1<sup>er</sup> mars 2008.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, de nouvelles fonctions lui sont attribuées et il occupe le poste de chargé de mission auprès du maire.

Chargé d'études, il a la gestion du foncier avec le projet de logements sociaux, le suivi de l'évolution du PLU, l'élaboration du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Une autre grande mission lui est confiée : la recherche de ressources supplémentaires pour la commune.

SENIORS

## Nos seniors en vacances

C'est un partenariat qui fonctionne toujours aussi bien, entre l'ANCV et les communes de Brié-et-Angonnes, Herbeys et Vaulnaveys-le-Haut ! En 2016, deux personnes de Vaulnaveys-le-Haut, ont participé au voyage proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui les a emmenés, cette année, sur la côte. Entre l'étang de l'Or et celui du Ponant, alimenté par le Vidourle, un vaste jardin couvrant 70% du territoire de la Grande Motte les a accueillis en juin dernier. Surpris tout d'abord par son architecture atypique, nos aînés ont apprécié les parcs ombragés et les longues promenades en bord de mer, le

petit port du Grau-du-Roi et les remparts d'Aigues-Mortes. Un voyage d'une semaine riche en nouveautés : ils ont ainsi découvert l'élevage de taureaux et le travail des gardians lors d'une visite de manade, visité Sommières, dégusté une paella et des produits régionaux ou encore suivi le circuit des canaux de Camargue.

L'année prochaine, le CCAS propose de découvrir les charmes de l'Alsace avec la destination de Mittelwihr. Ce séjour aura lieu du 10 au 17 septembre 2017. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et se feront dans la limite des places disponibles.



*En juin 2016, deux Vaulnaviards sont partis à la Grande Motte avec des seniors des communes voisines.*

### Les conditions pour partir :

- Personne de plus de 60 ans, ou personne de plus de 55 ans si porteur de la carte d'invalidité ;
- Être retraité ou sans activité professionnelle.

### EN SAVOIR +

Mairie 04 76 89 18 05



HOMMAGE

## Gaston Cave, une figure du village qui disparaît

L'église de Vaulnaveys-le-Haut était trop petite ce lundi 11 juillet pour accueillir tous ceux, parents, amis, élus venus rendre un dernier hommage à Gaston Cave et entourer de leur affection son épouse Angèle et ses enfants, douloureusement frappés par une disparition brutale.

Car Gaston, depuis son arrivée parmi nous en 1975 comme agent de l'ONF, était une figure marquante et incontournable de la vie de notre village, un homme toujours prêt à rendre service, à donner de son temps et à s'investir pour apporter, en toute simplicité, à ses semblables un mieux-être et un mieux-vivre.

D'humeur toujours égale, tolérant et ouvert, Gaston était très impliqué dans la vie associative et locale. C'est ce qui motiva le Dauphiné Libéré qui en fit son correspondant pendant de nom-

breuses années. C'est pour les mêmes raisons que le maire de l'époque, Alfred Despris, le sollicita pour entrer au conseil municipal. Élu de 1989 à 2001, il exerça deux mandats et apporta ses compétences non seulement dans le domaine évident de la forêt mais dans ceux de l'eau, de l'assainissement, de la voirie, des réseaux, des affaires sociales sans oublier la jeunesse et les sports, une des grandes passions de sa vie.

C'est cet amour qui fit de lui aussi un représentant à la fédération des parents d'élèves, un encadrant des sorties de ski du mercredi mais surtout, pendant des années, un trésorier du club de rugby, sport pour lequel il nourrissait un engouement qui ne se démentit jamais. Et comme si cela ne suffisait pas, il trouvait encore le temps d'être actif dans d'autres associations comme le don du sang

ou celle des anciens combattants d'Algérie.

La retraite venue, il mit sans retenue son dynamisme au service du club du 3<sup>e</sup> âge et sa parfaite connaissance de notre environnement à l'organisation et à la conduite de balades à la découverte de notre patrimoine naturel. Gaston c'était ça, une vie centrée sur sa famille, ses enfants et petits-enfants bien sûr, mais aussi une vie tournée vers les autres, une vie de dévouement, de respect, de partage et de solidarité.

C'est pourquoi son départ nous laisse tous orphelins car cette présence rassurante et bienveillante, cette force tranquille, discrète mais efficace, qu'il incarnait va cruellement nous manquer.

C'est un ami que nous avons perdu, un ami que nous n'oublierons pas et que nous regretterons tous.



## RETOUR EN IMAGES

### Travaux et aménagements

#### Modernisation du réseau d'eau potable du secteur d'Uriage

Si le réseau d'adduction d'eau est neuf, celui de distribution n'est, en revanche, plus très jeune. Aussi, des travaux de remise à niveau, pour le bien et le confort de tous, ont été réalisés dans le secteur des Alberges entre les mois de mai et juillet dernier. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par Grenoble-Alpes Métropole. Cet investissement s'est élevé à près de 100 000 € HT.



#### Installation de « Moloks » à la Tuilerie

Ces « points d'apport volontaires » ont été posés sur le secteur d'Uriage. Ces PAV collectent le verre (container vert), les déchets et emballages « Je trie » (container bleu) et les journaux et magazines (container jaune).



#### Travaux réalisés au stade de rugby

Le stade Daniel Petiot et la salle Platel ont connu quelques aménagements récents : l'installation d'un filet de protection autour du terrain, la mise en accessibilité des sanitaires et l'installation d'un préau. Certains de ces travaux ont été réalisés directement par les services techniques de la commune.



#### Installation des panneaux lumineux

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a engagé une démarche de rénovation et de modernisation de ses outils de communication. Aussi, deux panneaux à messages variables (dits « panneaux lumineux ») ont été installés à la fin de l'été. Ils se situent l'un sur le secteur de la Tuilerie (dans le sens Uriage – centre-bourg), l'autre à proximité des écoles (dans le sens centre-bourg – Uriage). Ils sont largement ouverts aux associations vaulnaviardiennes, dans le respect du règlement d'utilisation (disponible sur simple demande en mairie). Ce règlement rappelle l'interdiction de l'affichage sauvage. L'affichage sans autorisation sur des supports autres que ceux prévus par la municipalité (feux et panneaux de circulation routière, arbres, monuments...) est illégal (articles L 581-4 et suivants et L 581-26 et suivants du Code de l'environnement).



CADRE DE VIE

## Restaurer les capacités d'écoulement du Vernon pour limiter le risque d'inondation



Travaux de curage de la plage de dépôt

Afin de protéger la population des risques d'inondation, la municipalité a réalisé des travaux sur le cours d'eau du Vernon. L'objectif est de garantir la sécurité des riverains en limitant les débordements dans la zone urbanisée. Deux sites ont donc fait l'objet de travaux :

- un passage à gué a été reprofilé et la hauteur de la berge a été rehaussée en rive droite afin d'éviter les débordements vers les maisons proches ;

- la commune a également réalisé l'entretien d'une plage de dépôt par un curage de 500 m<sup>3</sup>. Un piège à embâcles (branches) a été ajouté au niveau de cette plage de dépôt. Enfin, un accès a été créé pour permettre un entretien régulier de ce piège.

Ces travaux d'importance ont été réalisés en partenariat avec le Contrat de rivière Drac Romanche, la CLE (Comité local de l'eau). Une subvention de 42% a été accordée par EDF CLE.



Chemin d'accès au piège à embâcles



Reprofilage du passage à gué

## Zoom sur l'accessibilité

Une réflexion, initiée au mandat précédent, avait conduit l'équipe municipale à retenir la société LMI de Vaux-en-Velin pour l'accompagner dans la mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments communaux suivant un plan pluriannuel :

- **2015** : mise aux normes de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire (création d'une rampe d'accès et d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite), de la bibliothèque (remplacement de la porte d'entrée, création d'une place de parking handicapée et d'un sanitaire adapté) et de la salle des fêtes

(création d'une rampe d'accès, d'une place de parking PMR et réfection des toilettes avec sanitaire adapté).

- **2016** : mise aux normes du nouveau bâtiment de l'école élémentaire et de la salle Jean Platel (création de sanitaire adapté, mise aux normes des cheminements, création d'une place de parking PMR).

- **2017** : ce programme se termine avec la mise aux normes du rez-de-chaussée de l'ancienne école de Belmont, de l'église et de la mairie où déjà une grande partie des adaptations ont été réalisées lors de sa rénovation.

Les tranches 2016/2017 ont fait l'objet d'un appel d'offre unique.

Le montant des travaux s'élève à :

**93 750 € HT**

école élémentaire : 26 910 € HT,  
salle Platel : 31 450 € HT,  
ancienne école de Belmont : 7 930 € HT,  
église : 11 750 € HT,  
mairie : 15 710 € HT).

Des subventions, à hauteur de

**34 728 €** ont été obtenues

Conseil départemental : 20 837 €  
État : 13 891 €.

**59 022 €** sont à financer par la commune.

## LOGEMENT

# Les Balcons du Golf accueilleront bientôt leurs heureux locataires

Ce programme immobilier situé à Uriage (à proximité du golf) comporte 27 logements gérés par le bailleur social SEMCODA. Les travaux sont terminés, les logements prêts à être livrés. Les appartements sont en cours d'attribution. Ils seront occupés dès début novembre, après visite et accord des personnes retenues.

Ce programme est constitué de quatorze T2, huit T3 et cinq T4. On distingue 3 catégories de logements, suivant les prêts et subventions accordés aux organismes pour leur production :

- PLAI (3) : prêt locatif aide d'intégration, *ex. ressources pour 2 personnes < 16115€/an*
- Plus (8) : prêt locatif à usage social, *ex. ressources pour 2 personnes < 26856€/an*

- PLS (16), *ex. ressources pour 2 personnes < 34913€/an.*

## COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

L'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue au sein d'une commission (la CAL) composée de représentants du bailleur, de la commune et de l'État.

Cette instance est la seule décisionnaire.

Le maire propose des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés ainsi que l'État sur le contingent préfectoral et action logement (1% logement).

Tous les financeurs (État, collectivités, action logement, etc.) disposent d'un quota de logements.

La commune accueille et informe les demandeurs de logement, les accompagne s'ils le souhaitent dans la constitution de leur dossier avant leur passage en commission d'attribution.



## MOBILITE

# Rendons la place aux piétons !

La volonté communale est de favoriser les déplacements doux et, dans ce cadre, de redonner une place aux piétons.

La zone d'Uriage a été au cœur de la réflexion de l'équipe municipale car la contre-allée allant du rond-point de la Tuilerie jusqu'au golf méritait une rénovation importante. Une première zone a été traitée en 2015 avec un engazonnement, une reprise du cheminement et l'installation de poteaux. Avec la fin du chantier des « Terrasses du Golf », la

seconde partie de la contre-allée peut désormais être traitée. L'objectif central est la piétonisation afin de favoriser une cohérence urbanistique et patrimoniale avec l'ensemble de la contre-allée d'Uriage.

L'objectif est aussi d'augmenter l'offre d'espaces de circulation dédiés aux modes de transport doux. La contre-allée devenant piétonne, le chemin de Champey ne pouvait plus y déverser son flot de voitures et le devenait aussi en partie basse.

Dans cette perspective, les projets de sécurisation de la route de Prémol sont à développer. Les cheminements piétons le sont

insuffisamment à ce jour. Du mobilier urbain sera installé afin de rendre cette route plus accueillante pour les mobilités douces.

Ces choix, décidés en commission accessibilité et cheminement, votés à l'unanimité par le Conseil municipal ont été présentés à la population lors d'une réunion publique le jeudi 13 octobre 2016 au restaurant du golf. Les échanges ont été aussi riches qu'argumentés. Les élus présentant ces projets se sont engagés à rencontrer la population d'ici un an pour tirer les principaux enseignements de ces modifications et associer davantage la population.



## Enfance jeunesse : ça déménage !

### Une fin d'année scolaire 2015/2016, entre désillusion et réjouissances

Au mois d'avril 2016, la nouvelle de la fermeture d'une classe à l'école maternelle est tombée : pour quelques enfants en moins à la rentrée 2016/2017, l'établissement est passé sous le seuil de fermeture. La Municipalité, les enseignants et l'association de parents d'élèves ont alerté l'Académie sur les conditions d'accueil des enfants. Mais les chiffres ont parlé et la fermeture a été maintenue, dans une pure logique comptable de la part de l'Éducation nationale.

L'année scolaire s'est néanmoins terminée sur des notes enjouées avec les traditionnelles « fêtes de fin d'année ».

Le 28 mai à l'école maternelle, parents et enfants se sont retrouvés pour une joyeuse kermesse : jeux pour les petits, tombola, coin buvette pour tous... rien ne manquait !

À l'école élémentaire, pour la seconde fois ce sont les Olympiades qui ont rassemblé parents et enfants le 1<sup>er</sup> juillet. Dans une ambiance sportive et conviviale, quinze équipes représentant quinze pays se sont opposées autour d'une dizaine d'épreuves sportives réunissant les enfants allant du CP au CM2.

Les activités périscolaires ont fait leur « fête des NAP » le dernier jeudi après-midi de l'année scolaire. Les enfants se sont retrouvés à la salle plurivalente avec les animateurs pour présenter leurs activités. Un moment très apprécié qui s'est terminé par un grand goûter partagé très festif.



Le podium des Olympiades

#### LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE

- 1<sup>er</sup> septembre : rentrée des classes
- 116 élèves
- 4 enseignants
- 4 ATSEM
- 237 élèves
- 9 enseignants
- 12 activités proposées dans le cadre des NAP au 1<sup>er</sup> trimestre



# La rentrée scolaire 2016/2017 et son lot de nouveautés !

Comme toujours les vacances passent (trop) vite et déjà c'est la rentrée ! C'est une équipe enseignante stable (aucun changement) qui s'est retrouvée les 30 et 31 août pour préparer la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre.

## A L'ÉCOLE MATERNELLE

La rentrée s'est faite dans les locaux provisoires aménagés pendant l'été. Les services communaux, les enseignants et les élus ont tout mis en œuvre pour que les jeunes élèves, parfois scolarisés pour la première fois, se sentent bien pour cette nouvelle année scolaire.

Les quatre classes ont été installées dans des locaux modulaires ainsi qu'une salle de motricité qui sert aussi pour la sieste. Un bungalow a été aménagé en bureau pour la directrice et local technique pour le personnel.

Afin d'améliorer l'accueil de ce jeune public, des climatiseurs ont été rajoutés dans les salles de classe et dans la salle de motricité. Des voiles d'ombrage et de nouveaux jeux d'extérieur pour la cour de récréation sont venus agrémenter l'espace extérieur.

L'espace derrière l'école maternelle est maintenant utilisé comme parking. Un cheminement pour piétons le long de l'école maternelle permet de rejoindre la départementale et l'école élémentaire.

Ce sont 116 enfants qui ont été accueillis sous la direction de Vérane Barnéoud soit 29 enfants par classe.

Ils ont été répartis de la façon suivante : deux classes de petits/moyens (Vérane Barnéoud et Catherine Leproux) et deux classes de moyens/grands (Florence Marcelja et Fabienne Vincent).

## A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Ce sont 237 enfants qui ont été accueillis, répartis sur 9 classes. Monsieur Whitead assure toujours la direction de l'école.



### Les enfants sont répartis comme suit :

- Mme Lardeau : 26 élèves de CP
- Mme Vanaker : 26 élèves de CP
- Mme Ronchietto : 14 élèves de CE1 et 12 élèves de CE2
- Mme Leuvrejy : 28 élèves de CE1
- M. Whitead : 28 élèves de CE2
- Mme Pasturel : 11 élèves de CE2 et 15 élèves de CM1
- Mme Vedel : 28 élèves de CM1
- Mme Pauthier : 25 élèves de CM2
- Mme Gazeau : 24 élèves de CM2

*classe de  
CM2 de Mme  
Gazeau le jour  
de la reprise  
des cours*



La cour de récréation de l'école a été réduite du fait des travaux. Une barrière étanche a été érigée par mesure de sécurité, elle permet également de limiter les nuisances sonores.

L'organisation de la récréation a été modifiée : les enfants sous la surveillance d'un enseignant ont la possibilité d'utiliser le plateau sportif pour des jeux de ballon.

*la cours  
de l'école  
réaménagée  
pour les travaux*



## Les Nouvelles Activités Périscolaires

Pour la troisième année, des activités sont proposées aux enfants le jeudi après-midi, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Elles ont été mises en place dès la rentrée.



Les activités « traditionnelles » ont été reconduites : vélo, anglais, autour du livre, activités manuelles et sportives, théâtre, activités d'éveil, découverte de la nature. De nouvelles activités sont proposées comme l'initiation à la langue des signes, le golf ou encore la zumba.



Ce sont 220 enfants qui participent à ces activités le jeudi après-midi. Ils sont répartis par groupes d'âge et encadrés par des professionnels, le personnel communal et des animateurs diplômés sous la houlette de Simon Peyrache, directeur du Centre de Loisirs et référent NAP.



## 3 questions à Bernadette Fège, adjointe en charge des affaires scolaires

### POURQUOI AVOIR DÉPLACÉ L'ÉCOLE MATERNELLE ?

A la fin du printemps 2016, la décision a été prise de délocaliser l'école maternelle dans des préfabriqués. Nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Ce choix a été dicté dans l'intérêt des enfants, afin d'éviter de les exposer au plus près des travaux (ce qui est le cas lors de travaux en site occupé). Cette décision va également permettre de gagner du temps en termes d'avancement des travaux. 6 mois de gagnés, ce n'est pas négligeable sur un tel chantier !

Un gros travail a été réalisé cet été pour permettre d'accueillir les enfants dès le 1<sup>er</sup> septembre :

location et installation des bungalows, leur raccordement (eau, assainissement, électricité, téléphone, internet), sécurisation du site, etc.

### POURQUOI AVOIR CHOISI CE SITE POUR INSTALLER L'ÉCOLE MATERNELLE PROVISOIRE ?

L'ancien site industriel a été choisi pour sa proximité au groupe scolaire actuel et sa facilité d'accès pour les parents. Nous ne voulions pas changer les habitudes de chacun, ni éloigner les enfants de maternelle de leurs aînés, ou du restaurant scolaire qui accueille un certain nombre d'entre eux tous les midis.

### OÙ EN SONT LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ?

Les premiers gros travaux ont commencé dès début juillet avec la création d'un nouvel accès pour le chantier et le futur parking enseignants, le désamiantage d'un préfabriqué et de l'ancienne école maternelle. Il a également fallu démolir deux préfabriqués et transférer le troisième (propriété de la commune), sur le site de l'école maternelle provisoire. Des travaux de réseaux ont aussi été réalisés.

Aujourd'hui, les travaux de mise en place du chantier sont terminés et le gros œuvre débute par la préparation des fondations et le démarrage de la construction des nouveaux bâtiments.

2014

**mars**  
élections  
municipales

**décembre > juin**  
phase de travail  
d'élaboration  
du projet

**décembre**  
choix du programmiste,  
société Amome

2015

**3 septembre**  
jury  
de concours

**30 juin**  
choix de recourir  
à la procédure du  
concours de maîtrise  
d'œuvre

**10 novembre**  
choix du maître  
d'œuvre

**décembre**  
signature du marché  
de maîtrise d'œuvre

**janvier > mai**  
affinage  
du projet et phasage  
des travaux

2016

**juin**  
réunion publique  
d'information

**août**  
création de l'école  
maternelle provisoire

2017

**septembre**  
mise en place du chantier,  
travaux sur les réseaux et  
préparation des fondations

**octobre**  
début des travaux  
de maçonnerie

# Un bilan plus que positif au centre de loisirs

Après un été enchanté au centre de loisirs, il est temps de tirer le bilan de cette belle période de vacances. Deux mots résumant à eux seuls cet été 2016 : continuité mais aussi... nouveautés !

## UNE STABILITÉ APPRÉCIABLE ET APPRÉCIÉE

Continuité tout d'abord avec la grande stabilité de l'équipe d'animation dont la majeure partie avait déjà travaillé au moment des vacances d'avril et de février. Ce suivi a permis aux enfants de retrouver rapidement leurs repères et a ainsi favorisé leur intégration. Les animateurs ont dégagé du projet pédagogique du centre quatre mots : autonomie, plaisir, respect et entraide. Ces quatre thèmes, qui soutiennent leur action dans l'encadrement et l'accueil des enfants, ont également permis de structurer la définition des règles de vie au sein du centre.

Continuité encore dans les différents partenariats tissés par le centre de loisirs qui a renouvelé par exemple ses liens avec la bibliothèque municipale. Chaque semaine, des groupes d'enfants d'âges différents ont été accueillis pour des lectures et l'emprunt d'ouvrages.

## ÇA BOUGE AUSSI AU CENTRE DE LOISIRS

Les nouveautés, elles sont nombreuses. Citons notamment la

création cet été d'un « espace ado » destiné aux 9/13 ans. Doté d'un programme spécifique et adapté (stage de création numérique, ouverture d'une page sur les réseaux sociaux, sortie « paddle »), ce nouveau groupe a trouvé son public en affichant complet tout l'été !

Notons aussi la mise en place d'un « coin accueil et info » pour les parents. Ils pouvaient y prendre un café, s'informer sur le fonctionnement et le planning du centre et bien sûr discuter avec l'équipe d'animation.

La qualité des sorties n'est pas en reste cette année avec de nombreuses escapades proposées aux enfants et jeunes du centre. Qu'il s'agisse de parcours aventure, de la découverte des animaux à la ferme de Montgardier, d'une activité labyrinthe en maïs géant ou d'une virée aquatique à Villard de Lans, chaque sortie a su attirer nombre de participants.

Les nuitées, innovation 2016, ont également fait le plein ! La première a eu lieu au stade de rugby avec au programme montage des tentes, préparations du repas buffet et barbecue, soirée jeux et



La « Big Boom » du centre de loisirs ! Un grand moment !

spectacle pyrotechnique (assuré par le directeur du centre). La seconde nuitée à la station de Prapoutel s'est déroulée sous le signe des indiens. Ces mini-camps sont l'occasion d'apprendre à vivre en groupe mais également d'expérimenter pour certains de dormir en dehors de leur foyer pour la première fois et de favoriser ainsi leur autonomie.

Fort de ces réussites estivales, le centre de loisirs « La tanière enchantée » va bien évidemment poursuivre son action. Le groupe jeunes (9/13 ans) sera ainsi reconduit et les 4 mots du centre continueront à soutenir l'organisation et le fonctionnement de celui-ci. A noter qu'en octobre, le centre a également proposé plusieurs sorties les mercredis ainsi que pendant les vacances d'automne.



## ENVIRONNEMENT

# Les plantes invasives et l'ambroisie

Une espèce invasive est une espèce qui a été introduite dans un environnement dans lequel elle ne vivait pas, s'y est adaptée et nuit à son fonctionnement naturel. Ce terme désigne des plantes et des animaux.



Elle porte le nom du nectar des dieux mais c'est loin d'être une bénédiction pour 6 à 12 % de la population qui y est fortement allergique.

En général, ces espèces :

- se développent très rapidement ;
- sont très compétitives (elles prennent la place des espèces locales) ;
- n'ont pas de prédateurs ou concurrents.

Le « contrat de rivière Romanche » dont fait partie Vaulnaveys-le-Haut (40 communes réparties sur un bassin versant de 1 220 km<sup>2</sup>) a décidé de lutter contre les plantes invasives de son territoire (une vingtaine) telle la renouée du Japon, la Berce du Caucase, ... et l'ambroisie.

## LE CAS PARTICULIER DE L'AMBROISIE

Sa particularité est d'avoir des conséquences sur la santé humaine. Ses inflorescences viennent à maturité vers mi-août, la pollinisation durant jusqu'en octobre, avec un pic pollinique en septembre. C'est ce pollen qui provoque de fortes réactions allergiques sur environ 10 % de la population (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma, etc.).

Les graines qui vont ensuite tomber au sol, vont garder leur capacité de germination pendant 10 ans !

A défaut d'une destruction avant la floraison (qui évite la dissémination du pollen allergisant), une destruction avant grenaison peut être réalisée mais toute intervention doit être évitée après celle-ci, sous peine de contribuer à la dispersion de la plante.

## POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE CE FLÉAU, IL FAUT DONC INTERVENIR AU PLUS TÔT :

- apprenez à reconnaître cette plante indésirable : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)
- si elle est chez vous ou facilement accessible, arrachez-la !
- ayez le réflexe de prévenir votre référent communal Ambroisie (Yves Argoud-Puy, laissez un message au 06 01 82 63 54) ;
- ou faites vous-même le signalement sur la plateforme mise en service par l'Agence Régionale de la Santé : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

## ENVIRONNEMENT

### PORTRAIT (BIO)CLIMATIQUE DE JOËLLE PERSONNAZ



D'origine savoyarde, Joëlle Personnaz, 35 ans, diplômée de l'école d'Architecture de Marseille en 2006, s'est installée en libéral depuis 2007. Elle exerce sa profession d'architecte à Vaulnaveys-le-Haut depuis 2009.

#### Son credo : une « architecture écologique, contemporaine et onirique »

Convaincue dès le début (son mémoire de diplôme portait sur la création d'un quartier « utopique » de 15 000 habitants entièrement autonome) que sa profession devait prendre sa part, voire même anticiper dans la voie d'une nécessaire transition énergétique, ses projets, qu'ils soient publics ou privés s'inscrivent dans ce que l'on peut appeler une architecture bioclimatique.

#### Son approche en quelques mots clés

**Une architecture écologique et éco-responsable** > prise en compte de l'environnement, performance énergétique (mais sans sur-technologie), systèmes constructifs à faible empreinte carbone (bois, terre, paille), etc.

**Une démarche locale et hyper-locale** > artisans locaux connus et reconnus pour leur savoir-faire et pratiquant une démarche similaire, matériaux d'origine la plus proche possible, utilisation si possible des ressources du site (réemploi de matériaux en rénovation, bétons de site), etc.

**Une architecture soutenable** > amener du confort à l'utilisateur tout en respectant la santé (matériaux sains, qualité de l'eau et de l'air) et



## ENVIRONNEMENT

# Réglementation de l'installation des ruches : la loi... et le bon sens !

Vous souhaitez installer une ruche dans votre jardin ou sur un terrain mis à votre disposition par son propriétaire ?

Voilà une excellente idée, à condition de respecter un certain nombre de règles. Celles-ci, édictées soit par la loi, soit par le bon sens, s'appliquent autant à l'apiculteur de loisir que vous allez devenir qu'aux apiculteurs professionnels qui détiennent plusieurs centaines de ruches.

### LES OBLIGATIONS IMPOSÉES PAR LA LOI

**Implantation du rucher :** celle-ci doit respecter les règles de distance définies par le Code Rural, et pour l'Isère, l'arrêté préfectoral du 20 Juin 1961.

**Déclaration des ruches :** dès la 1<sup>re</sup> ruche, tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année (entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre) le nombre et l'emplacement des colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur. Cette

déclaration peut se faire en ligne : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr) ou par voie postale.

**Immatriculation des ruchers :** chaque apiculteur, après sa première déclaration reçoit un numéro d'immatriculation qu'il garde de façon permanente. Les ruchers doivent être identifiés de façon visible par ce numéro qui doit être apposé sur un panneau à proximité du rucher ou directement sur au moins 10 % des ruches.

### ET LE BON SENS

**De l'eau :** installer un abreuvoir d'eau à proximité de votre rucher et le maintenir à niveau et accessible est indispensable. Vos voisins n'apprécieraient pas que vos abeilles aillent étancher leur soif dans leur bassin ou leur piscine ! Or l'abeille consomme énormément d'eau en période estivale et ira toujours au plus près et au plus pratique.



**Une Assurance Responsabilité Civile :** celle-ci est peu onéreuse surtout si vous n'avez qu'une ruche (renseignez-vous auprès d'un des syndicats apicoles de l'Isère).

l'environnement local et global ; proposer des constructions à basse consommation s'inscrivant au mieux dans leur environnement paysager, naturel et humain ; prévoir des projets modulables et évolutifs, etc.

Que ce soit pour de la maison individuelle, de l'habitat groupé et/ou partagé, ou des bâtiments publics, même si cela ne figurait pas dans la demande initiale, sa proposition sera toujours inspirée par cette approche multiple : contextuelle et bioclimatique, performante et écologiquement vertueuse, harmonieuse et fonctionnelle.

### EN SAVOIR +

[www.joelle-personnaz-architecte.archi/](http://www.joelle-personnaz-architecte.archi/)



@Joelle Personnaz



@Éliane Rossillon

Une réalisation locale, avant / après.



## PATRIMOINE

# La Villa « Terminus » de la famille Bersano

Venu du Piémont, Antoine Bersano s'installe comme épicier à Uriage en 1890. Il fait construire entre 1911 et 1913 par l'entreprise Murienne de Saint-Martin-d'Uriage, la villa « Terminus ». Celle-ci permet d'héberger des curistes à la belle saison et abrite le magasin de « comestibles » (épicerie) de Monsieur Bersano.



Monsieur et Madame Gryka et leurs trois filles : Charlotte au centre, Jacqueline à droite et Berthe à gauche.

Pendant la première guerre mondiale, la « Villa Terminus » devient l'une des 15 annexes de l'hôpital militaire temporaire d'Uriage jusqu'au début de l'année 1919. Au cours de la deuxième guerre, Joséphine Bersano, veuve d'Antoine depuis 1924, et sa fille Suzanne louent des chambres

meublées à des Juifs qui cherchent refuge dans notre région, considérée comme relativement sûre. C'est ainsi que deux familles parisiennes sont accueillies à la villa Terminus : la famille Gryka et leur trois fillettes et Madame Maria Lapidis et sa fille. Le 6 février 1944, une unité de l'armée allemande effectue une rafle dans la région d'Uriage. Madame Bersano et sa fille, averties que les Allemands arrêtent tous les Juifs, cachent précipitamment les familles dans leurs caves. Lorsque les Allemands arrivent, ils ne trouvent que Madame Gryka qui n'avait pas encore eu le temps de se cacher. Elle est déportée et ne reviendra pas des camps de la mort. Ce jour-là, 80 Juifs d'Uriage sont arrêtés.

Le 23 septembre 1997, Yad Vashem décerne à Joséphine et à Suzanne Bersano le titre de « Juste des Nations » pour cette conduite exemplaire. Toujours à ce titre, Suzanne Bersano est décorée de la Légion d'Honneur le 30 juin 2007. La cérémonie a lieu en toute simplicité, comme elle

le souhaitait, à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut. Le colonel Marc Bermot, époux de Charlotte Gryka (l'une des fillettes rescapées) et président de l'association pour la mémoire des justes de France fut chargé par la chancellerie de lui remettre la plus haute décoration honorifique française.

Mademoiselle Suzanne Bersano souhaitait que la maison de son père ne disparaisse pas et conserve son aspect, tout en devenant une maison pour personnes âgées. N'ayant pas eu d'enfant, elle en fit don au diocèse. La mairie de Vaulnaveys-le-Haut s'est employée à trouver une solution respectant les dernières volontés de Suzanne Bersano. C'est chose faite, la villa Terminus sera transformée en 8 logements labélisés « Seniors » par la Société dauphinoise pour l'habitation (SDH). Les travaux commenceront dès la fin de cette année.

## PATRIMOINE

# La villa Delménique

Monsieur Delménique, originaire du Piémont vient à Uriage vers 1860 et installe au clos Saint-Michel, en face de l'hôtel des Alpes, une fabrique de briques et de tuiles. Elle cesse son activité vers 1900. C'est pour cette raison que ce quartier d'Uriage porte le nom « la Tuilerie ». En 1865, Monsieur Delménique fait construire sur l'actuelle route de Prémol la villa Delménique, pension de famille destinée aux « baigneurs » venant fréquenter la station thermale d'Uriage. Elle prendra en 1928, le nom de villa Marie Thérèse lors du changement de propriétaire puis deviendra l'hôtel restaurant « le Manoir » jusqu'à ces dernières années.

Mi-juillet, cette villa a été détruite pour la construction du « Lodge », nouveau bâtiment de 16 appartements réalisé par le groupe Valrim dont le siège social est à Valence. Il y aura deux bâtiments : l'un de 12 logements dont 3 sociaux, sensiblement à l'emplacement de l'ancien « Manoir », l'autre de 4 logements en fond de parcelle.



## PATRIMOINE

# Nettoyage de l'autel Saint-Joseph



En juin 2014, la mairie faisait restaurer l'autel Saint-Joseph par Lionel Chardonnet suite à des infiltrations d'eau anciennes et au travail de la structure de l'église. Cette année, un nettoyage complet a été réalisé par le même spécialiste. Ces travaux ont été financés par un généreux mécène que la municipalité remercie chaleureusement.

## PETITE ENFANCE

# Le RAM prés de chez vous!

Depuis le mois de septembre, le Relais Assistants Maternels (RAM) propose des permanences sur différentes communes. A Vaulnaveys-le-Haut, elles ont lieu tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 8h30 à 11h30 au 1<sup>er</sup> étage de la mairie et accueillent parents, assistants maternels ou employés à domicile pour les guider et les conseiller.

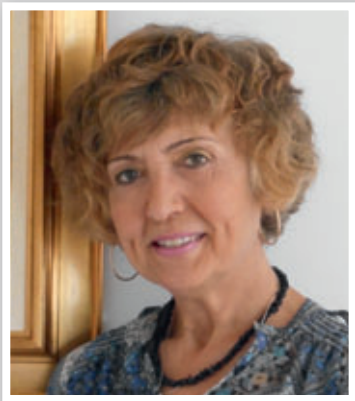
### INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS

RAM

Tél. : 04 76 78 89 09

Courriel : ram@sudgrenoblois.fr





GENS D'ICI

## CAROLE DE VREESE PORTRAIT D'UNE ARTISTE PEINTRE, « VAULNAVIARDE » DE CŒUR

Née aux Andelys en Normandie, Carole de Vreese, enseignante, musicienne, s'installe à Vaulnaveys-le-Haut en 2009, ses parents eux-mêmes habitant la commune depuis 1999.

Cette artiste-née a un violon d'Ingres, puisque depuis l'âge de 11 ans, elle s'intéresse à la peinture. C'est en voyant son père manier le pinceau qu'elle cherche dans un premier temps à l'imiter puis, plus tard, à voler de ses propres ailes.

Autodidacte, elle copie d'abord les grands maîtres pour évoluer vers un style très personnel où paysages et moments de la vie pris au hasard de ses promenades seront ses sujets favoris : vues de villages de France, fleurs du jardin ou des montagnes, clowns, manèges, marionnettes, pêcheurs ou passants, etc. Maintenant plus contemporaines, dans un style qu'elle nomme « néo figuratif », ses toiles attirent l'œil par leurs couleurs vives dont les contours, soulignés de noir, rappellent la conception des vitraux. Elles sont l'expression d'une évolution qui fait passer de la reproduction - certes personnelle - de l'existant à la création pure.

Carole de Vreese qualifie l'art ainsi : « L'art, qui a quelque chose de sacré, est une vibration intérieure ».

De nombreuses expositions, commencées en Normandie, ont permis à l'artiste de se faire connaître et de partager sa passion : expositions à la « Galerie d'Octobre » à Carouge-Genève, à la galerie « Chacun sa toile » à Lyon ou plus près de nous à Claix, Bresson, Varcès, Saint-Paul de Varcès, au Belvédère et à l'office de tourisme de Saint-Martin-d'Uriage.



N'hésitez pas à visiter son site internet <http://caro.pagesperso-orange.fr> ou à l'occasion d'une rencontre d'échanger en toute simplicité avec elle.

« La danse »  
(néo-figuratif)



« Les clowns bleus » (figuratif)

### La Gazette de Vaulnaveys

Blog d'information indépendant, la « Gazette de Vaulnaveys » est née d'une envie de promouvoir les initiatives locales et de montrer qu'on peut Vivre, Consommer et Travailler à Vaulnaveys et ses environs. Depuis 2011, Caroline et Isabelle, les rédactrices, ont publié

644 articles, soit en moyenne 2 articles par semaine, de manière bénévole.

Média conçu par des habitantes pour les habitants, la Gazette de Vaulnaveys vous informe des Fêtes et spectacles, des Idées de sortie avec les enfants, des

Activités loisirs et nature, de l'actualité des Associations, des Commerçants, Artisans et Producteurs locaux, de sujets de Citoyenneté et Autour de l'école, des Traditions locales, également des offres d'Emploi et services.

Visitez le blog :

[www.gazette-vaulnaveys.fr](http://www.gazette-vaulnaveys.fr) et recevez les articles par e-mail en vous abonnant.

# Chez nos voisins

## SAINT-MARTIN D'URIAGE

### Réaménagement de l'Allée d'Uriage

L'équipe municipale s'est engagée dans son projet de mandat à réaménager l'allée commerciale de Saint-Martin d'Uriage pour sécuriser les déplacements piétons, améliorer l'accessibilité et renforcer l'attractivité de la station d'Uriage-les-Bains.

Le projet a démarré début 2016 par une phase « diagnostic » menée en concertation avec les habitants, les commerçants et les utilisateurs de l'allée ayant souhaité participer. Trois options d'aménagement leur ont été présentées au début de l'été, sur lesquelles ils ont pu échanger avant d'émettre un avis nettement en faveur de l'une des options.

#### Le scénario retenu apporte une nouvelle sécurité pour se déplacer dans l'allée :

- Déambulation piétonne facilitée avec la création d'une esplanade « multi usages » hors véhicules, devant les commerces
- Stationnement reporté le long de la Route Départementale (RD) avec garage en épi en marche arrière
- Déplacements plus aisés pour les personnes à mobilité réduite et adultes avec poussettes

- Suppression de la dangerosité liée aux véhicules sortant de leur stationnement en marche arrière
- Réaménagement de la RD et proposition de création de 15 places de stationnement le long de celle-ci
- Installation d'arceaux à vélos.

#### Il permet aussi de renforcer l'attractivité de l'allée :

- Utilisation de la placette devant la chapelle Saint-Luc
- Création de vraies terrasses pour les commerçants concernés
- Maintien à l'identique du nombre de places de stationnement
- Conservation des places de livraison pour les commerçants.

Sous réserve de l'acceptation des partenaires dont l'approbation est indispensable (Département et Architecte des Bâtiments de France), le lancement de la phase projet est prévu à l'automne. Le schéma définitif d'aménagement sera ensuite présenté lors d'une réunion publique.



## CHAMROUSSE

### La renaissance d'un mythe – Nouveau télésiège 6 places Casserousse

Cet hiver, Chamrousse renouvelle la remontée mécanique de la piste de Casserousse, met en place de nouveaux enneigeurs et s'offre une nouvelle porte d'entrée sur le domaine skiable.

Le télésiège a été démonté pour laisser place à un télésiège 6 places plus performant, en termes de :

- débit : 2 800 personnes/h (contre 800 personnes/h pour l'ancien télésiège) ;
- vitesse : 5 mètres / seconde de vitesse pour un temps de montée d'environ 4 minutes ;
- confort : télésiège débrayable (TSD) qui ralentit à l'embarquement et des sièges confortables ;
- facilité d'accès : 10 minutes de temps gagné et 5 kilomètres en moins à parcourir avec un parking réaménagé ;
- accès direct aux pistes pour les porteurs du forfait valide.

Ce nouveau télésiège de 1 325 mètres de longueur et 454 mètres de dénivelé va permettre à Casserousse de retrouver sa gloire d'antan.

### Ski nocturne

Les samedis et les jeudis des vacances scolaires jusqu'à 21h00

L'hiver dernier nous avons découvert le plaisir du ski nocturne avec la télécabine de La Croix en plus du télésiège des Gaboureaux. Cet hiver, nous allons apprécier une autre remontée. Le télésiège de la Béragère sera accessible lors des soirées nocturnes. Le retour se fera via la piste de la Perche.

### Family Park

Un parc de jeux à la neige pour les enfants

Le tracé a été finalisé et remodelé. De nouveaux jeux vont être installés pour le rendre encore plus amusant.

### Projet Snowpark

Remodelé et repensé « nouvelle génération »

Le «Sunset Park» est désormais un espace de référence pour les pratiquants. Pour le faire évoluer, une nouvelle phase de travaux de terrassement a été réalisée cet été. Cela permettra une optimisation de sa mise en place et de la fonctionnalité des différentes zones tout au long de la saison.

## Demain, la démocratie participative à Vaulnaveys-le-Haut ?

Nous évoquions dans notre précédente tribune l'impérieuse nécessité de commencer à changer nos habitudes, de penser différemment, pour influencer davantage sur l'avenir de notre village et au-delà. Il se trouve qu'il existe un levier d'action puissant : la démocratie participative. Mais au fait de quoi parle t'on ? Retenons la définition simple de Wikipédia :

« La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. »

Cette approche vise à compléter la démocratie représentative : risque de manque de représentativité des élus, sentiment de ne pas être assez écoutés ou compris par les politiques, défiance vis-à-vis du pouvoir, abstention...

C'est aussi, avec une simple dose de bons sens, accepter que 27 élus, dont la majorité sont de simples bénévoles, ne peuvent pas tout savoir, tout faire, au bon moment... C'est aussi se convaincre que nous sommes plus forts à 3600 qu'à 27. Il y a parfois confusion entre démocratie participative et communication. Clarifions quelques termes :

• **L'information** : un panneau lumineux, une newsletter, un site web, un affichage...

• **La communication** : un processus qui organise la diffusion d'un certain nombre d'informations en vue d'expliquer, de convaincre. Par exemple le bulletin municipal, un discours, la restitution de résultats d'une enquête, le site web et à travers lui la participation à des réseaux sociaux. La communication inclut le retour des personnes à qui sont destinées les informations.

• **L'implication** : solliciter des compétences, une force de travail, rechercher des propositions, donner des moyens pour favoriser une autonomie dans la réflexion et la construction de projets ou établir un budget. Par exemple un atelier participatif, un comité de quartier, une commission « extra-municipale », un groupe de travail.

• **La décision** : dans le cas des projets communaux, elle appartient toujours au conseil municipal, qui en assume la responsabilité et garantit l'intérêt général.

Reconnaissons qu'à Vaulnaveys la démocratie participative a matière à progresser.

Le Conseil Municipal des Enfants est un très bel exemple de réalisation et s'il est encourageant pour l'avenir, il ne doit en aucun nous dédouaner de notre responsabilité d'adultes d'agir maintenant.

Alors on y va, on ouvre les commissions ? Il y a celles qui sautent aux yeux : démocratie participative, communication, développement durable, environnement... Et il y a celles qui, si elles paraissent plus techniques, demandent encore plus fortement le renforcement des équipes d'élus comme l'urbanisme ou l'agriculture !

Nous sommes sûrs que nous sommes collectivement mûrs et prêts à franchir le pas, on compte sur vous !

### Ils le font ailleurs :

**A Herbeys** : Presque toutes les commissions sont extra-municipales : intercommunalité, urbanisme, transition énergétique, animation, etc. ! La carte des vœux du maire dessinée par des enfants de l'école...

**A Saillans**, dans la Drôme, une expérience audacieuse en la matière :

[www.mairiedesaillans26.fr](http://www.mairiedesaillans26.fr)

Marc Odru



Martine Mermier



Yves Argoud-Puy



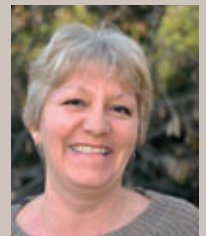
Claire Delepau



Guillaume Sieurin



Nathalie Coustoulin



## *Pour que cela ne se reproduise plus*

Il y a deux ans et demi, dès le début de ce mandat, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut a mis au cœur de ses priorités la place de l'Homme dans la vie de la commune.

Le vivre ensemble passe par la dynamisation des commerces locaux pour que l'accès aux biens de première nécessité soit assuré. L'installation d'une boulangerie, d'un guichet automatique, la volonté de pérenniser le marché du vendredi, les lignes directrices issues de la réflexion sur la rénovation du centre-bourg illustrent cet engagement collectif.

Le vivre ensemble passe par l'amélioration des cheminements piétons pour que chacun puisse se rendre en plus grande sécurité dans les bâtiments publics, à l'école, dans les commerces, au stade de rugby ou plus simplement puisse se promener en famille en pleine quiétude sur le territoire communal. La rénovation des trottoirs dans le bourg, le long de la départementale 524, la création du cheminement conduisant au stade, les améliorations en cours à Uriage, le traitement au sol des chemins illustrent, une fois encore, cet engagement.

Le vivre ensemble passe par une éducation démocratique dès le plus jeune âge. La création du premier conseil municipal des enfants en 2015 et la poursuite en 2016 avec un conseil municipal



des enfants et un conseil municipal des jeunes montrent la vitalité de notre commune en la matière.

Le vivre ensemble passe par la prise de conscience de chacun d'entre nous du réchauffement climatique et de ses conséquences irréversibles pour les générations futures. Les individus peuvent à leur niveau modifier leurs comportements en ayant des modes de consommation plus sobres avec un impact environnemental le plus faible possible. Cet engagement individuel doit être accompagné par la conduite de politiques publiques ambitieuses. A l'occasion de la COP21, la municipalité a présenté ses 21 objectifs visant à lutter contre le dérèglement climatique et a décidé de créer une commission développement durable pour favoriser les déplacements doux, les réductions de déchets mais aussi favoriser un dialogue riche et fructueux avec la population en créant des ateliers participatifs.

Notre engagement collectif doit redoubler d'efforts pour aller plus

loin et sans doute plus vite. L'accident de la route qui s'est produit dans la combe de Gières le 30 septembre dernier et qui a endeuillé une famille de notre commune a produit une tristesse immense au sein de la communauté grenobloise. Après l'effroi, le désarroi, il est de notre devoir, de notre responsabilité de poursuivre le « combat » pour que la route ne soit pas uniquement dédiée aux voitures, pour que la route soit partagée afin que le pire n'arrive plus, pour que les déplacements « doux » ne produisent pas des drames humains.

Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut proposera au Conseil municipal l'organisation d'une réunion publique avec les usagers et les associations d'usagers, les représentants de la mairie de Saint-Martin d'Uriage, de Venon, de Gières et de la Métropole pour que des aménagements soient réalisés dans la combe de Gières au plus vite pour que cela ne se reproduise plus.

## UDCU

Samedi 5 novembre :

**HALLOWEEN** organisé par l'Union des Commerçants d'Uriage

Afin de permettre à tous les enfants de participer à la fête nous installons :

2 stands de maquillage GRATUITS de 15h00 à 17h00, devant le manège et devant l'aerjump.

L'UDCU accueille 5 commerces de plus pour cette édition 2016 : le Golf, Mary Cohr esthétique, le Pressing du Rocher, O'Tour du Fromage et Le Bistrot des Terrasses.

La chasse aux bonbons, chez les commerçants participants, commence de 16h00 à 17h30. Les commerçants offrent des friandises aux enfants déguisés.

Nous allons continuer de diviser les magasins en deux camps : les citrouilles (- de 8 ans) et les chauves-souris (+ de 8 ans). Les vitrines des magasins arboreront de grandes affiches aux couleurs orange ou noire afin de guider les enfants.

Nous comptons sur les enfants pour continuer à nous fournir de beaux dessins effrayants pour garnir nos vitrines et décorer notre stand.

Cette année, le stand proposera un bal des monstres avec son et lumières, autour de l'apéritif offert par l'UDCU. Déguisez-vous ! Un peu de maquillage, un chapeau ou une cape et voilà !

Les festivités sur le stand, placé devant l'AEROJUMP, débuteront à 18h00 pour finir à 20h00. Profitons de ce moment pour nous amuser, discuter autour du verre de l'amitié, toutes générations confondues.

N'hésitez pas à tirer les sonnettes des habitants, beaucoup de riverains sont ravis d'offrir des friandises aux enfants.

Courtoisie, joie, générosité et bienveillance entourent notre animation familiale, notre but est de divertir nos habitants, petits et grands.



Sur place vous pourrez profiter de danser en famille et vous restaurer (pizza, quiche, soupe... 2€ la part) et déguster le magnifique gâteau d'Halloween.

**Bref, préparez vos costumes et venez nombreux !**

## Relais paroissial de Vaulnaveys-le-Haut

Arrivée du nouveau curé de la paroisse

Le dimanche 18 septembre, en l'église de Saint-Martin d'Uriage, a eu lieu la messe d'installation du Père Jean-Philippe GOUDOT en présence de l'ensemble de la communauté paroissiale.

Succédant aux Pères Jean-Baptiste Vian et Jean-Baptiste Thibaut, après 9 années sur la paroisse de Voiron, il se voit confier les paroisses Saint-Jean de la Croix et Saint-Paul de La Romanche.

Il sera secondé par le Père Kouassi-Yves Yao, vicaire, qui résidera sur Vizille ainsi que ponctuellement par Charles Bonin, diacre en vue du sacerdoce.

Les messes dominicales à l'église de Vaulnaveys-le-Haut auront lieu dorénavant chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 9h.

A la suite de tous leurs prédécesseurs, les nouveaux prêtres seront heureux de vous accueillir à la maison paroissiale de Saint-Mar-



tin d'Uriage sur rendez-vous et continueront de vous tenir informés des différentes activités et célébrations sur la paroisse avec la Feuille « Ensemble » disponible au fond des églises ou sur le site paroissial [www.stjeandelacroix.fr](http://www.stjeandelacroix.fr).



# Judo Club Belledonne

## Tous à vos kimonos

Après une belle saison sportive 2015-2016 terminée dans la joie et la bonne humeur le 18 juin par la fête du club qui fut l'occasion d'assister à des démonstrations de judo réalisées par tous nos judokas, du plus petit au plus grand, et pendant laquelle notre professeur Vincent Sparapano leur a remis leur nouvelle ceinture, nous reprenons le chemin des dojos pour une nouvelle rentrée. Pour cette saison 2016-2017, le judo Club Belledonne a ouvert un nouveau cours le jeudi de 17h00 à 18h30 à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut. Ce cours est destiné aux enfants mini-poussins (2009-2010) et poussins (2007-2008).

## Résultats saison 2015-2016 :

Benjamins : Marius Buno, classé 3<sup>e</sup> à l'issue des masters du circuit départemental, est sélectionné pour le critérium départemental de l'Isère qui aura lieu le 6 novembre.

Minimes : Théo Gunaratnam 5<sup>e</sup> à la coupe départementale n°1, qualifié pour la coupe super ligue Auvergne-Rhône-Alpes du 10 octobre 2016.

Victor Chavy : 2<sup>e</sup> au championnat départemental par équipe mixte dans une équipe composée avec le club de Morestel.

Cadets : Pierre Duhamel, 4<sup>e</sup> à la coupe départementale de l'Isère, sélectionné pour la coupe régionale du 2 octobre 2016.

Juniors : Maxime Perrin-Blanc : 3<sup>e</sup> au Championnat interdépartemental junior, s'était qualifié pour la 1/2 finale du championnat de France.

mental junior, s'était qualifié pour la 1/2 finale du championnat de France.

## EN SAVOIR +

Mail : [jcbelledonne@gmail.com](mailto:jcbelledonne@gmail.com)

<http://jcbelledonne.weebly.com/>



JUDO CLUB BELLEDONNE

# Jubudo Aïkido club

L'Aïkido est un art martial japonais développé par Maître Morihei UESHIBA. Il consiste à utiliser l'énergie du partenaire en la guidant et en la retournant contre lui. Neutraliser un agresseur, c'est surtout neutraliser son intention agressive en mettant en évidence son inutilité.

Ainsi, l'Aïkido recherche l'harmonisation. Le geste de l'attaque et celui de la défense sont alors réunis en un seul mouvement. L'Aïkido est aussi l'art de l'esquive et du mouvement fluide, ce qui permet un travail corporel très complet tout en étant aussi axé sur la maîtrise de l'équilibre et du geste. L'Aïkido se pratique à mains nues mais aussi avec des armes telles que le bâton, le couteau ou le sabre.

Le JUBUDO est affilié à la Fédération d'Aïkido Traditionnel de Maître Brun, un des pionniers de l'Aïkido en France. L'Aïkido pratiqué dans notre club, est basé sur le réalisme et l'efficacité des techniques.

Notre dojo, à la salle polyvalente, est ouvert à tous les adultes. Dans une ambiance conviviale, venez découvrir cet art martial de défense. Les Aïkidokas du club vous accueilleront avec plaisir, le jeudi soir, pour un cours d'essai. Tous les niveaux sont représentés au club, chacun pratique à son rythme et selon ses possibilités.

## EN SAVOIR +

<http://jubudo.jimdo.com/>

Tél : 06.86.43.82.61



## Les ICA des Vaulnaveys

L'association les ICA des Vaulnaveys pour dynamiser l'économie locale

Cette association a été créée en juin 2016 sous l'impulsion de quelques acteurs économiques de la commune et compte déjà plus de 25 membres. Derrière cet acronyme se regroupent les Indépendants, Commerçants (sédentaires et non sédentaires) et Artisans des communes de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas.

L'association a pour but de promouvoir les activités des différents acteurs économiques des deux communes par le biais de diverses actions. Pour atteindre cet objectif, l'association souhaite :

- Organiser des actions commerciales afin d'animer le centre Bourg. La première opération a été menée le dimanche 18 septembre avec un vide-grenier et une ren-

contre avec les ICA. Malgré une météo maussade, l'événement a été un succès avec des exposants ravis et de nombreux visiteurs.

- Sortir les Indépendants et Artisans de leur anonymat afin que les Vaulnaviards connaissent enfin les acteurs économiques de leur commune ! Pourquoi faire appel à des entreprises sur Grenoble alors que vous avez tout sous la main ou presque à Vaulnaveys ?

- Créer un réseau des divers acteurs économiques de Vaulnaveys. Les ICA vont par exemple se réunir environ une fois par mois pour un moment convivial afin d'échanger sur des problématiques communes (la comptabilité, comment trouver des clients...).

Si vous êtes Indépendants, Commerçants ou Artisans et que vous



souhaitez faire bouger l'économie locale, n'hésitez pas à nous rejoindre dans cette aventure ! La cotisation annuelle est de 15 €. Pour être informé de nos actualités, nos actions... il suffit de suivre notre page facebook : [www.facebook.com/les.ica.des.vaulnaveys](http://www.facebook.com/les.ica.des.vaulnaveys)

### EN SAVOIR +

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone (06 51 34 24 94) ou par mail ([les.ica.des.vaulnaveys@gmail.com](mailto:les.ica.des.vaulnaveys@gmail.com)) pour obtenir des renseignements sur notre association et pourquoi pas y adhérer !

## Foyer pour tous

Exposition de peintures

Le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai, à la salle de Belmont, les adhérents de l'activité peinture dirigée par Charline Didier, exposaient une

centaine d'oeuvres de grande qualité, sur des thèmes variés : portraits, natures mortes, nationale 7, montagne... Les toiles sont

réalisées lors des 3 cours de 12 personnes animés par Charline qui est le guide, le conseil et permet à chacun de s'exprimer tout en respectant sa personnalité.



Un copieux apéritif, confectionné par les adhérents, a réuni, autour de Charline et de Geneviève Catelan, responsable de l'activité et présidente du F P T, les artistes et de nombreux invités : Charles Paillet, adjoint, Jean-Yves Porta, Maire ; Gilles Strappazon, Conseiller départemental ; Serge Scotti, représentant la municipalité de Vaulnaveys-le-Bas.

## Faire et grandir

Le 4 juin dernier, la salle de Belmont paraissait petite tellement vous êtes venus nombreux à l'atelier totems et galets peints. Les adultes se sont autant impliqués que les enfants pour rivaliser d'imagination dans les dessins sur galets.

Faire et grandir organise quatre ateliers par an, existe depuis 2014, et déjà nous voyons des habitués. Nous, les assistantes maternelles de la commune, sommes heu-

reuses de voir les enfants petits et grands, réaliser des créations artistiques avec leurs parents. Ce sont des moments privilégiés de partage et de bonne humeur. Nous sommes contentes de participer ainsi activement à la vie associative de la commune.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de nos prochains ateliers, et nous vous promettons plein de nouveautés, à la portée de réalisation de tous.

### EN SAVOIR +

04 76 89 11 12  
ou 06 37 09 89 12



## ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

"La Saint Hubert" de Vaulnaveys-le-Haut

### Quelques informations pratiques concernant la chasse et la saison 2016-2017 à Vaulnaveys-le-Haut

- Administrativement une saison cynégétique démarre le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.
- Cette année l'ouverture dite générale de la campagne de chasse est fixée par arrêté préfectoral départemental au dimanche 11 septembre à 7h et se clôturera pour Vaulnaveys-le-Haut le dimanche 8 janvier 2017 au soir.
- Une particularité du département de l'Isère en ce qui concerne les jours de chasse, c'est le jour de non-chasse. La

chasse de toutes les espèces est interdite pendant toute la période de chasse le vendredi, y compris les vendredis fériés.

- Les jours hebdomadaires de chasse autorisés pour le sanglier et le chevreuil sont le mardi, jeudi, samedi et dimanche, ainsi que le lundi de l'ouverture (12 septembre) pour le sanglier
- Les zones de battue au gros gibier (sanglier et chevreuil) sont signalées pour leurs points d'accès principaux par des panneaux "CHASSE EN COURS".
- Tout chasseur devra impérativement porter un équipement fluo orange, au

minimum une veste, un gilet ou une chasuble.

Note : Les chasseurs encouragent les autres usagers de la nature, notamment les ramasseurs de champignons et promeneurs, d'en faire de même.

### EN SAVOIR +

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère :  
[www.chasse38.com](http://www.chasse38.com)



## Club des Gourlus

Le club des Gourlus tient sa permanence tous les mardis de 14h à 17h30 salle Platel (stade de rugby) avec jeu de cartes et pétanque. Les cours de gymnastique douce tous les lundis salle polyvalente et recommence là partir du 19 septembre de 16h45 à 17h45. Les prochaines animations repas du murçon le mardi 25 octobre inscription Maurice un jour de permanence. Nous faisons une sortie le mardi 8 novembre avec repas et animation à Jaillans ins-

cription Guy. Notre repas de fin d'année aura lieu le mardi 20 décembre à la salle polyvalente avec animation orchestre Midali. Pour l'année prochaine une croisière sur le Rhin est prévue.

L'adhésion est de 18€ pour l'année il n'y a pas d'âge pour être adhérent.

Responsable Roger Bouvier  
06 79 71 80 92

## Gym des Oursons

L'association GDO de Vaulnaveys-le-haut propose un cours « TONIC » adulte le mardi soir de 20h à 21h à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-haut. Ce cours s'adresse à toutes les mamans et mamies dynamiques désirant pratiquer une activité physique complète et variée : renforcement musculaire, aérobic, circuit training, chorégraphie, step, initiation salsa... tout ceci dans la bonne humeur !!

### EN SAVOIR +

N'hésitez pas à nous contacter au 06 75 74 51 40 ou à l'adresse [gymdesoursons@gmail.com](mailto:gymdesoursons@gmail.com).

## Bonsaï Club

Travailler et préparer les expositions à venir

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal N° 75, le Bonsaï Club De Belledonne va s'ouvrir à la compétition, en exposant ses plus belles pièces. C'est un véritable challenge que de présenter ses arbres au public et aux membres des autres clubs régionaux.

Les arbres du B.C.D.B. ont gagné en maturité et en expression grâce au travail de chacun et suite aux interventions de différents formateurs (principalement de la Fédération Française de Bonsaï). Pour continuer cette progression, les 5 et 6 novembre 2016, le club organise à Vaulnaveys-le-Haut les ateliers régionaux de la F.F.B. Une vingtaine de bonsaïkas régionaux parmi les plus motivés viendra

travailler ses plus beaux sujets, l'occasion pour les membres d'améliorer encore le niveau de leurs arbres.

Les expositions régionales sont organisées par les clubs et nous avons décidé de nous lancer dans cette aventure pour l'automne 2017. Nous espérons accueillir à Vaulnaveys-le-Haut ou à Uriage, les plus beaux arbres de la région et avoir au moins deux ou trois arbres sélectionnés pour l'exposition nationale. Notre objectif est aussi de faire découvrir cet art du bonsaï à un public nombreux. Bien sûr rien ne peut se faire sans l'aide de la commune d'accueil, nos démarches avec elles sont déjà engagées.

### EN SAVOIR +

[www.bcdb.fr/bonsai/](http://www.bcdb.fr/bonsai/) ou encore nous contacter : [bcdb38410@gmail.com](mailto:bcdb38410@gmail.com)



## Bien Vivre à Vaulnaveys

Avec BVV, on troque et on jardine

Claire avait une haie à tailler dans son jardin, Luc s'étant proposé sur le site pour de l'élagage, le troc a pu se faire ; Lise proposait des prunes, Caroline les a cueillies et a fait sa confiture dans les bocaux fournis par Claudine ; Jean avait besoin d'une ponceuse pour décaper un meuble, il l'a trouvée chez Michel. Et vous qu'aimeriez-vous échanger ?

TROC au Village s'adresse aux habitants des Vaulnaveys : une simple adhésion à l'association, une charte à signer et les échanges peuvent commencer. TROC organise aussi des événements festifs : après le succès de la 1<sup>re</sup> édition du Dîner itinérant, le 19 Novembre on remet ça, n'oubliez pas de vous inscrire ! Au menu : repas, rencontres et convivialité.

### Contact

[contact@bienvivreavaulnaveys.fr](mailto:contact@bienvivreavaulnaveys.fr)  
 Courrier : 162 ch. de la Rippa  
 Vaulnaveys-le-Haut  
 Tél 04 58 00 54 52

Le 1<sup>er</sup> Samedi du mois à Uriage de 10 à 12h chez Corinne d'Un autre esprit.

Depuis ce printemps sur notre parcelle « Bien vivre aux Jardins » à Vaulnaveys-le-Bas, jardiniers(res) amateurs ou plus expérimentés s'affairent, échangeant conseils, plants ou outils. La 1<sup>re</sup> récolte de haricots et pommes de terre a été maigre mais l'objectif de créer du lien et de la bonne humeur entre Vaulnaviards est bien atteint et pas seulement lors des casse-croûtes, alors venez nous rejoindre !



### EN SAVOIR +

contacter Claudine au  
 06 81 40 77 81.

# Atelier Les 3 c « Créer, Couper, Coudre »

5 Ateliers pour créer : de nouvelles activités, Couture, Crochet, tapisserie d'ameublement, Couture pour les rondes !

## ■ L'Atelier les 3 C « Créer, Couper, Coudre »

Corinne, créatrice de vêtements, vous apprend la couture et la création de vos modèles.

## ■ L'Atelier de Martine

Martine, professionnelle, vous apprend à faire vos sacs, de plage, de ville... Customisez vos vêtements pour les rendre uniques ou leur donner une seconde vie. Personnalisez un vêtement à partir d'un patron.

## ■ L'Atelier Chic & Ronde

Ce cours s'ouvre aux femmes dans la fleur de l'âge et à celles qui ont du mal à trouver des vêtements mode au-delà de la taille 44 ! Pari gagné avec quelques modèles simples et confortables à réaliser. Si vous avez du mal à trouver des vêtements adaptés à votre morphologie, vous pourrez désormais

confectionner facilement une élégante garde-robe selon vos goûts pour être belle et épanouie !

## ■ L'Atelier Tricot-Crochet « L'armoire de Lulu »

Laurence, créatrice d'ouvrages au crochet anime cet atelier. Elle a appris aux côtés de sa grand-mère à manier le crochet avec dextérité.

## ■ L'Atelier tapisserie d'ameublement « Fleur de Lys »

Karine, professionnelle, vous apprend les techniques traditionnelles de restauration d'un siège, et vous prête les outils nécessaires à la réalisation de la garniture. Cet atelier s'adresse aux adeptes de la restauration. Vous aimez la décoration et vous êtes attirée par les méthodes traditionnelles, cet atelier est fait pour vous. Qu'il appartienne à la famille depuis plusieurs générations, ou qu'il



viennent d'une amie, d'une brocante... il n'est plus à votre goût, ne rentre plus dans les critères de votre décoration intérieure, vous allez restaurer votre fauteuil et lui offrir une seconde vie en le relookant.

### EN SAVOIR +

06 07 61 52 27 ou  
c.mazefaudet@free.fr

# ADMR

URGENT

L'association ADMR  
Saint-Martin d'Uriage  
recherche président  
ou présidente.

Pour tous  
renseignements  
contacter :  
Pierre-François  
DUMAS, Directeur  
fédéral au  
**04 76 56 18 18.**

## Activité poterie à Belmont

Voici quelques mots pour vous présenter la pratique de la poterie : Elle se compose de trois étapes.

**Le travail de la terre** (faïence ou grès) s'effectue à travers différentes techniques :

- l'utilisation du tour, permettant de réaliser des pièces telles que des pots, assiettes, tasses, vases
- le travail dit « de la plaque » pour la fabrication de pièces comme des plats rectangulaires ou carrés, des vases, des pots...
- le modelage pour réaliser des statuts, des objets de forme variée

**La cuisson des pièces** se fait en deux temps à 980 degrés et 1200 degrés

**La décoration par l'émaillage** (utilisation d'émaux).

Cette activité nécessite une bonne

connaissance des différentes techniques utilisées qui s'acquiert avec patience et méthode et mérite d'être découverte.



## Bibliothèque

Mardi : 17h - 19h

Mercredi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 15h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

Petites vacances : fermée le samedi

71 impasse du Champ de Foire

Tél.: 04 76 89 25 05

[www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr](http://www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr)

## Garderie périscolaire

Tél. : 06 21 33 12 82

du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30 et 16h30

(15h30 le vendredi) - 18h15

## Centre de loisirs (3-13 ans)

Le mercredi après-midi au groupe scolaire de 12h

à 18h et les vacances scolaires de 8h à 18h

## Marché

Tous les vendredis de 15h30 à 20h

place Eugène Riband

## EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24

Accueil clientèle : 0 810 898 178

Urgence Électricité :

0 810 333 338



# Rendez-vous citoyens

## 2017, année électorale !

En 2017, trois élections politiques sont organisées : les présidentielles, les législatives et les sénatoriales (pour le département de l'Isère lors desquelles votent les grands électeurs).

### Un calendrier bien chargé

Le Conseil des ministres du 4 mai 2016 a fixé les dates des élections. Le premier tour des présidentielles est fixé au dimanche 23 avril 2017 tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

Le 1<sup>er</sup> tour des législatives aura lieu le dimanche 11 juin 2017. Le second tour aura lieu le dimanche 18 juin.

### Tous aux urnes !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription

est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune (facture d'électricité ou autre).

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2017, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2016.

# Naissances

BOMMELAER Anna, Isabelle, Andrée née le 16 juin 2016

HONORÉ Sarah, Catherine, Arlette née le 16 juin 2016

LOPEZ Capucine, Françoise, Albertine née le 27 juin 2016

AUDE Tifenn, Claire, Léa née le 14 juillet 2016

VANHAUWAERT Pauline née le 18 juillet 2016

PRUDHOMME Loup, Ulysse né le 24 juillet 2016

FERRENQ Quentin, Patrick, Florent né le 5 août 2016

GAGLIANO Flore, Aline, Jeanie née le 4 septembre 2016

HEWAT Amy, Liz née le 12 septembre 2016

DRILLAT Charlotte, Jeanne, Yvonne née le 14 septembre 2016

DUVIGNEAU Baptiste, Francis né le 15 septembre 2016

SIMON Zoé, Antonia née le 19 septembre 2016

MARTIN Nolan, Yves, Patrice né le 27 septembre 2016

GIROUD BAUT Nina, Marissa née le 4 octobre 2016

ARGOUD-PUY Emie, Léa née le 10 octobre 2016

## Mariages

ROUX Jérôme, François, Jean-Marie et JANKOVIC Tania le 2 juillet 2016

CHEVALIER Dominique, Daniel et FAURE Cindy, Dany, Ingrid le 9 juillet 2016

AUBERT Marie-Pierre, Claude et VACARELLA Mickaël le 16 juillet 2016

GUYON Clarisse, Sonia, Mauricette et JENKINS James, Edward, Terry le 16 juillet 2016

BASTIN Julien, Désiré, Paul et PERSONNAZ Joëlle 13 août 2016

## Décès

CAVE Gaston, André, Raymond le 7 juillet 2016

BOULLOUD Jacques, Marcel, Gabriel le 28 juillet 2016

MARTINATTI Jeanne, Josette, Marie-Thérèse, Louise née SERRES le 5 septembre 2016

CIULLA Nunzia, Monique née BUCCI le 12 septembre 2016

MARCZEWSKI Albert le 27 septembre 2016

PALACIN CASTRO Céline, née VILLIER le 7 octobre 2016

RABATEL Marie-Thérèse, née UZEL le 16 octobre 2016

### Papiers, s'il vous plaît !

Selon l'article R60 du code électoral, « Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur ». Il est donc impératif de vous présenter au bureau de vote avec votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passeport. Alors, le jour du vote, pensez à vous munir de votre carte électorale et d'un titre justifiant de votre identité !



## ENCOMBRANTS

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 10 novembre 2016. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le lundi qui précède la collecte) Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



## DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : le mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : le jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h, le mercredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 18h.

La collecte du 1<sup>er</sup> novembre (bacs marrons) est reportée au jeudi 3 novembre à la place des bacs jaunes. Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



## EAU ET ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à la Métro. Toutes les demandes liées à ces services doivent être faites au numéro : 04 76 59 58 17.



## VOIRIE

La compétence voirie a été transférée à la Métro. Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de la Métro au numéro : 0 800 805 807.



## DASTRI

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

## MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



## DON DU SANG

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le lundi 5 décembre 2016 de 9h à 12h et de 17h à 20h.



## POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.



## POLICE PLURI-COMMUNALE

Tél.: 04 76 89 54 07



## RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



## FOURRIÈRE

auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



## Transports

### Ligne Flexo 69

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères

« Sciences sociales »

Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70 [www.tag.fr](http://www.tag.fr)

### Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire

Infos Allo Transisère : 0 820 08 38 38

[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.



## ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois. Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

## AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



## ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Infos : 04 76 53 37 30 - [www.adil38.org](http://www.adil38.org)



## CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.

Infos : 04 76 00 19 09 - [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



## BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

# à vos agendas

Rendez-vous à venir... voici une sélection qui nous semble incontournable à Vaulnaveys-le-Haut et près de chez vous.

## NOVEMBRE

Samedi 5

Fête d'Halloween, par les commerçants de l'UDCU

Samedi 19

Soirée Beaujolais, par le Comité des Fêtes

19 > 20

Foire au miel et aux saveurs à Vaulnaveys-le-Bas

Dimanche 27

Repas des aînés, par le CCAS

## DÉCEMBRE

Vendredi 2

Téléthon, par la municipalité

Samedi 3

- Atelier préparation de Noël, par Faire et grandir
- Ouverture prévisionnelle de la station de Chamrousse (sous réserve des conditions d'enneigement)

Lundi 5 décembre

Don du sang, par l'ADSB

Mercredi 7 décembre

Spectacle de marionnettes « Vous voulez rire » au Belvédère de Saint-Martin d'Uriage

Vendredi 9 décembre

- Marché de Noël, par le Comité des Fêtes et la municipalité
- Heure du conte, à la bibliothèque municipale

Vendredi 16 décembre

Projection de courts métrages dans le cadre du festival « Le Jour le plus court », à la bibliothèque municipale

Dimanche 18 décembre

Chalet du Père Noël au plateau de ski de fond, Chamrousse 1600

## JANVIER

7 et 8 janvier

Grand Parcours FFCAM (manifestation sportive organisée par le Club alpin), Chamrousse 1650

Du 8 au 13 janvier

2<sup>e</sup> Challenge des Vignerons, Chamrousse 1650

Vendredi 13 janvier

Conférence de M<sup>me</sup> Rossillon sur la découverte de la faune, et projection commentée de films animaliers, par le Comité des Fêtes

## Coup de cœur de l'agenda



## 2<sup>de</sup> édition du Téléthon 2 décembre

L'année passée, la municipalité organisait le Téléthon sur la commune. Face au succès de cette manifestation, on remet ça cette année avec un programme tout aussi riche et toujours la même finalité : récolter le plus de fonds pour le Téléthon.

Réservez d'ores et déjà votre fin de journée du 2 décembre pour participer à cet événement solidaire et festif. Vous retrouverez des épreuves sportives « courseton » et des cours de danse. Pour les gourmands, une soupe géante, du vin chaud et les petits plats des « food trucks » qui seront évidemment de la partie ! Sur le marché, un stand sera dédié aux artisans et commerçants solidaires.



Retrouver toutes les manifestations sur

[www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)  
> Page d'accueil > Agenda

## à noter !

### Don du sang, un geste vital

L'Établissement français du sang, acteur de la santé publique, a pour cœur de métier la transfusion sanguine. C'est un acteur de santé publique important puisqu'il participe à soigner les patients atteints de certaines maladies du sang.

La prochaine collecte à Vaulnaveys-le-Haut aura lieu le 5 décembre prochain.

Chaque jour, 1 000 dons de sang sont nécessaires en Rhône-Alpes. Le don de sang est une action de solidarité vitale.

#### EN SAVOIR +

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



### Fermeture exceptionnelle de la mairie

La mairie sera fermée au public le vendredi 23 décembre après-midi.

## Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - n°76 - Octobre 2016

**Directeur de publication :** Jean-Yves PORTA, Maire

**Responsable de la publication :** Yann ECHINARD, conseiller municipal en charge de la communication

**Comité de rédaction :** Yves ARGOUUD-PUY, Isabelle COURANT, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

**Ont participé à la rédaction :** les services municipaux, les associations vaulnaviardières, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Caroline Mariage, Simon Peyrache, les Municipalités de Chamrousse et de Saint-Martin d'Uriage

**Photos & Illustrations :** les services municipaux, les associations vaulnaviardières, Michel DORIS, Bernadette FEGE, Composite, Daniel GARCIN, H. MORAND, Charles PAILLET, Joëlle PERSONNAZ, Eliane ROSSILLON, Flaticon, Fotolia (Lisovoy, M.Cole, Denis\_PC, Jackin), Freemages, Freepik.com, D.R.

N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 1900ex - dépôt légal octobre 2016

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr | Impression : Imprimerie du Pont de Claix



imprimé sur Cyclus Print  
100% papier recyclé